

Formation e-learning

DÉPISTAGE DES TROUBLES MOTEURS DES BÉBÉS À RISQUE



OBJECTIFS

Le médecin de ville exerçant en libéral, pédiatre ou généraliste, est confronté à de jeunes enfants dont le développement locomoteur pose question : anomalie de posture, hypotonie du tronc, retard d'acquisition locomotrice, hypertonie des membres.

Le problème est alors de savoir si ce développement anormal est dû à un simple retard psychomoteur ou bien s'il résulte d'un trouble cérébro-moteur.

Ce parcours e-learning permet d'apporter des éléments de connaissance et des outils d'évaluation visant la réduction de l'incertitude afin d'orienter la décision du médecin. Il permet aussi d'acquérir des compétences pour détecter précocement des troubles de l'oralité et d'identifier les menaces sur le plan orthopédique.

1

Apprendre à faire un diagnostic différentiel entre une anomalie transitoire et une atteinte cérébro-motrice :

- Maîtriser les éléments essentiels du développement moteur du jeune enfant valide ;
- Apprendre à utiliser les outils d'évaluation permettant de dépister les troubles cérébro-moteurs ;

2

Apprendre à établir des liens entre les troubles moteurs et les conséquences prévisibles sur l'appareil locomoteur :

- Identifier les menaces prévisibles notamment sur le plan orthopédique ;

3

Apprendre à faire la différence entre les troubles de l'oralité et les troubles cérébro-moteurs buccofaciaux.

4

Etre en capacité d'identifier les éléments permettant d'ajuster la réponse thérapeutique.

Dates :

Session 1 du 20 mars au 20 mai 2019

Session 2 du 15 octobre au 15 décembre 2019

Tarif de lancement :

300 €

CONTENU

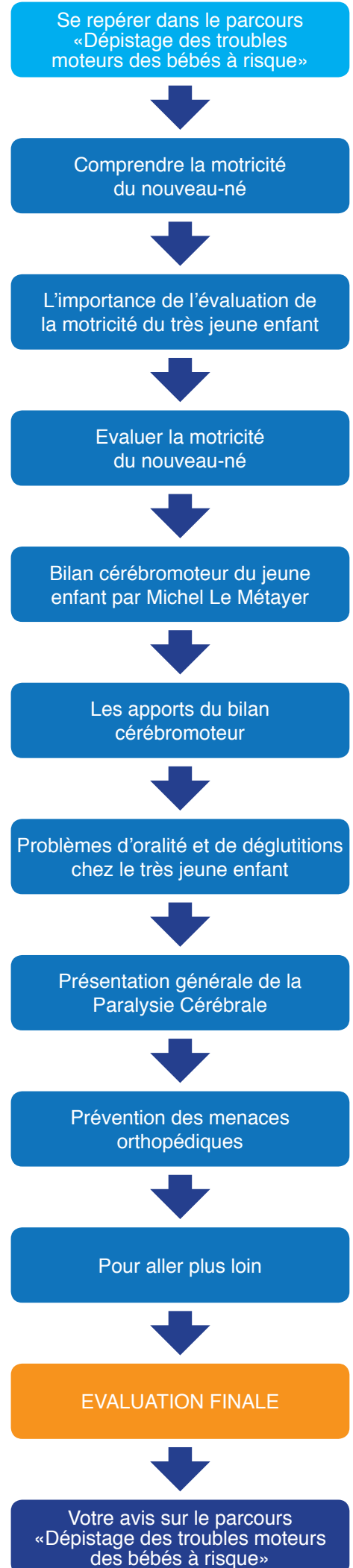
Le programme de la formation est constitué de 12 modules dont un module sur la prise en main de la plateforme, 9 modules dédiés à l'acquisition des connaissances comprenant des présentations, des films didactiques, des articles à consulter et à télécharger, des quiz, une bibliographie avec quelques textes supplémentaires pour approfondir, un module entièrement consacré à l'évaluation des connaissances et un module final pour permettre aux apprenant.e.s de donner leur avis sur le parcours e-learning effectué.

Publics visés

Médecins généralistes ou médecins pédiatres travaillant auprès de jeunes enfants (exercice libéral, CAMSP, PMI, réseaux de dépistage)

Pré - requis

Pratiquer auprès de jeunes enfants



ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

La totalité du contenu de la formation suivie se trouve sur une plateforme LMS de l'Institut Motricité Cérébrale. Chaque apprenant.e, une fois inscrit.e à la formation e-learning « Dépistage des troubles moteurs des bébés à risque », est invité.e par mail à se connecter directement à la plateforme.

Elle/il y dispose d'un compte personnel. La plateforme est disponible 24/24, 7/7.

L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue :

- Par connexion à la plateforme de l'Institut Motricité Cérébrale, à l'adresse suivante : <https://institutmotricitecerebrale.360learning.com>

Modalités d'assistance pédagogique :

- Chaque apprenant.e reçoit un Guide d'utilisation pour lui permettre une prise en main rapide et efficace de la plateforme ;

- Un document avec des réponses aux questions le plus fréquemment posées en rapport avec l'utilisation de la plateforme et des potentielles difficultés est également distribué à tou.te.s les apprenant.e.s avant le début de la formation ;
- Le responsable pédagogique est disponible pour répondre aux questions des apprenant.e.s sur le forum de la plateforme e-learning de l'Institut Motricité Cérébrale en mode asynchrone. Une réponse est garantie sous 72 heures maximum ;

Compétences et qualifications du référent pédagogique :

- Philippe Toullet, directeur pédagogique de l'Institut Motricité Cérébrale, kinésithérapeute et co-responsable du Diplôme Universitaire PC et pathologies associées, Faculté de médecine Jacques Lisfranc, Saint Etienne ;

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Les évaluations sous formes des questions non scorées sont proposées tout au long du parcours pour offrir aux apprenant.e.s une possibilité de faire des points intermédiaires sur leurs connaissances ;
- Un questionnaire d'évaluation scoré est proposé au bout du parcours pour permettre une évaluation finale des connaissances acquises ;

COMPÉTENCES

- Etre en mesure de faire une évaluation motrice du très jeune enfant ;
- Etre capable de détecter des troubles moteurs du très jeune enfant ;
- Etre capable de prévenir des menaces orthopédiques en ajustant la réponse thérapeutique ;

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité : 11 75 28 443 75
Numéro INSEE : 41367074600010
Organisme DPC : 3100

Institut Motricité Cérébrale
217, rue Saint-Charles 75015 PARIS
Téléphone : 01 45 58 51 37
Télécopie : 01 44 26 07 89

Courriel : secretariat@institutmc.org
Site internet : www.institutmc.org
Salle de cours :
213, rue Saint-Charles 75015 PARIS